

Y penser

Infos RH

A compter du 1^{er} janvier 2018, la commission paritaire nationale a décidé une augmentation de la valeur du point de rémunération, qui s'établit à 4,96 €

Calendrier des formations BAFA-BAFD

Depuis la création de Familles Rurales Fédération régionale du Grand Est, des actions de mutualisation entre départements comme l'organisation de formations ont été mises en place. Les plaquettes BAFA/BAFD seront envoyées prochainement. Dans l'attente, vous trouverez ci-joint des flyers. Merci de les diffuser autour de vous.

Assurance

La Fédération nationale avec l'accord des Fédérations départementales et régionales a dénoncé le contrat d'assurance qui nous liait à Groupama. Un appel d'offre a été lancé afin d'une mise en concurrence. L'évolution des activités du réseau, de l'environnement (législation, réglementation, modes de contractualisation avec les collectivités territoriales), de la gouvernance et de son organisation (gestion directe de services, groupements d'employeurs, ...), le contexte économique difficile et les insatisfactions exprimées par un nombre croissant de fédérations et d'associations ont conduit à se réinterroger sur ce dossier. C'est toujours une réponse mutualisée qui est proposée aux besoins d'assurance.

Plusieurs prestataires ont répondu dont Groupama mais en fonction du cahier des charges, la SMACL (Société Mutuelle d'Assurance des Collectivités Locales), a été retenue. En fonction des critères : références, compréhension de la demande, cohérence de la proposition par rapport aux attentes, prix, qualité des garanties (nature, exclusions, montant des capitaux, franchise), modalité de gestion (procédures, engagement, moyens) et de coopération (suivi, partenariat), l'offre de la SMACL était la plus claire, la plus attractive et au meilleur rapport qualité-prix.

Dans le mois de janvier, les présidents recevront un courrier présentant la nouvelle couverture d'assurance et le recueil des informations nécessaires à transmettre à notre nouvel assureur.



Gestion du fichier adhérent

Depuis un an, les associations ont la possibilité de gérer elles - mêmes leur fichier par le biais d'une plateforme nationale Internet « Application - Vie associative ». A ce jour, plus d'une cinquantaine d'associations a opté pour ce choix. La Fédération se charge de l'impression des cartes. Pour les associations désireuses d'utiliser cette plate-forme, nous mettons en place des formations. De nouvelles sessions sont programmées en janvier et février. N'hésitez pas à vous inscrire (Cf. page 22).

Les nouveaux logos sont arrivés

Depuis quelques mois, la Fédération nationale a lancé un grand chantier Comm#Action, qui s'occupe de la refonte de la charte graphique avec un nouveau maquettage et visuel des sites Internet des fédérations et des associations locales. Les présidents ont reçu par mail leur nouveau logo. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter Marie France Joppé à la Fédération.

Faire connaître vos activités

La Fédération nationale propose dorénavant aux familles, un site « services familles » qui permet de trouver, par un système de géolocalisation, les services et activités mis en place par les associations locales. Avant que celui-ci soit opérationnel, il reste aux associations à renseigner leurs activités. En décembre, les présidents ont reçu une information. Si vous ne vous êtes pas encore acquitté de cette tâche, merci de le faire rapidement :

- Pour les associations ayant fait le choix de gérer elles mêmes leur fichier adhérents : en utilisant la plateforme « Application vie associative ». La démarche est expliquée dans la notice explicative adhésion page 4.
- Pour les associations dont c'est toujours la Fédération qui gère le fichier de leurs adhérents : en remplissant un document qui était joint en annexe du courrier.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter Francine Beaudet à la Fédération.